

CR BUREAU DIRECTEUR

14 DECEMBRE 2020

Version: 03

Date: 29 décembre 2020





PRESENTS : Mesdames Laurence CHERENCEY-ROHOU, Messieurs Frédéric BADIN, Pierre-Olivier LEVET, Guillaume RENAZE et Fabien ROYER

ABSENTE EXCUSEE: Madame Gaëlle FRANCISCO

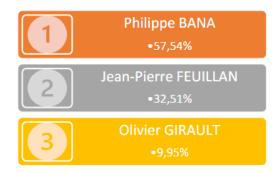
ASSISTE: Victor GARRIGUET (Directeur du CD78)

La réunion se déroule en visioconférence et débute à 19h00.

Le BD valide le compte rendu du bureau directeur du 23 novembre 2020

1. ELECTION FFHB

La liste représentée par Philippe BANA, ancien DTN, a remporté les élections à la présidence de la FFHB :



Le CA 78, après une consultation par voie électronique de tous ses membres, avait donné ses voix à la liste d'Olivier GIRAULT.

2. SITUATION SANITAIRE

La situation sanitaire à compter du 15/12, date de réouverture des gymnases pour les mineurs, nous impose une reprise avec distanciation physique et sans contact. Le guide de reprise FFHB est paru ce jour.

Le comité a relayé les informations des différents organismes (FFHB, Ligue, DDCS, Préfecture, ...).

Notre objectif commun est de reprendre notre activité pour tous, le plus rapidement possible en 2021.

✓ Pour les mineurs :

Pratique autorisée encadrée par un éducateur sportif diplômé (d'État, fédéral...) Pratique autorisée en plein air ou en salle Utilisation des vestiaires autorisée

✓ Pour les majeurs :

Pratique autorisée encadrée ou non Pratique autorisée en plein air uniquement Utilisation des vestiaires non autorisée





Limitation du nombre de pratiquants à 6 personnes

Le comité préconise de plus les mesures suivantes pour toutes les catégories :

Respect strict du protocole sanitaire (distanciation, désinfection...)

Couvre-feu à partir de 20h

Utilisation de l'application « Anticovid » fortement conseillé pour les participants aux séances d'entrainement

Pratique adaptée sans contact entre les joueurs(euses)

Vigilance de toutes et tous pour limiter le brassage dans les 5 jours qui précèdent une réunion de famille

3. FORMATIONS EN COURS

Les formations de cadres continuent au sein du CDHBY pendant le confinement. Leurs contenus évoluent régulièrement pour mieux s'adapter à la visioconférence.



Suite à la modification du règlement qui impose aux Juges Arbitres T1-T2 d'effectuer un accompagnement JA ou JAJ après avoir officié 5 rencontres sur le département pour pouvoir continuer à officier pour le département, les formations "Accompagnateur JA et JAJ" sont programmées pour janvier.

4. Point RH – Objectifs des salaries pour 2020/2021

Un plan d'objectifs 2020/2021 suivant trois thèmes a été présenté aux salariés lors de leurs entretiens.

Pour Audrey PETIOT, dans le contexte de sa maternité, son objectif sera de passer le relais pendant la période de recouvrement à Damien SUARD.

Pour nos deux techniciens salariés, Geoffroy HOLLAND et Mohamed MOKRANI

✓ Objectif de performance : Cœur de métier

L'une des missions régaliennes du comité est la détection et la formation des jeunes talents. L'objectif portera sur la mise en place d'un parcours de performance inclus dans une démarche de projet contenant :

- 1. Un plan de formation du jeune sur les catégories cibles et les JAJ
- Un plan de formation des encadrants en adéquation avec le point 1
- 3. Un budget précis, un échéancier avec un temps de travail alloué au projet < 50% du temps de travail total
- 4. Le développement d'outils dématérialisés à destination des cadres et des athlètes
 - FOAD plénières et asynchrones
 - Mise en place d'un suivi vidéo partagé à partir du logiciel Longo Match
- 5. Ce projet devra être présenté au CA du 23/01/21





✓ Objectif commun: 10 000 en 2024

Le CD78 et ses 8 000 licenciés ne sont classés que 5^{ème} comité de la ligue Ile de France. En effet, à ce jour, les nouveaux handballs et les licences événementielles représentent une part négligeable de ces 8 000 licences.

L'objectif sera donc :

- 1. La création d'un club département (art. 23.1 des règlements généraux)
- 2. La création d'une section par bassin
- 3. La mise en place d'un événement par bassin, par saison et par agent de développement
- 4. La création de 500 licences évènementielles par agent de développement

✓ Objectif 12 mois d'activité

A ce jour, le CD78 ne propose des activités que de septembre à juin uniquement axées autour de la compétition. Malgré cela, notre modèle financier reste pérenne, mais les récents événements nous ont démontrés que cela pouvait être fragile. Nous nous devons d'exister sur les 12 mois de l'année par le biais de stages sur la période des vacances scolaires estivales.

Cet objectif comprendra:

- 1. La mise en place de stages et le montage du dossier administratif ad hoc
- 2. Le recrutement de vacataires
- 3. La recherche de financements d'Etats ou privés
- 4. La gestion du temps de travail sur l'année
- 5. La mise en place d'un modèle économique pérenne, rémunération sur les bénéfices

Pour notre directeur, les objectifs fixés sont de 4 ordres :

- Suivi de la comptabilité analytique et production des indicateurs attenants, et procédure RH à mettre en place.
- Supervision de la réalisation des objectifs des salariés rattachés
- Réorganisation de la CDA et CDJA en relation avec le nouvel ADS
- Pérenniser le poste de directeur en amenant des partenariats publics et privés

5. POINT RH - DIVERS

Malgré les difficultés dues au contexte, la communication entre les salariés est bonne et la coordination n'en est que plus simple.

Le respect du temps de travail alloué par salarié est globalement respecté. A sa demande, un supplément de temps d'activités a été accordé à Mohamed MOKRANI pour la mise en place de nombreuses actions autour de l'arbitrage, le confinement étant une bonne opportunité de relancer la commission.

Néanmoins, il apparaît difficile pour les salariés d'avoir des semaines hachées (lundi, jeudi, vendredi). La question est posée pour passer en demi-journée (plutôt matinée). Pour que nos salariés aient un rythme plus régulier et puissent faire face aux différentes demandes journalières, la demande est acceptée par le BD. Une diffusion des nouveaux horaires d'ouverture du comité sera diffusée aux clubs à la rentrée.

Notre directeur bénéficie de RTT selon son contrat de travail, cela a malheureusement été oublié depuis l'arrivée de celui-ci. Le BD décide de fonctionner de juin à mai (comme les congés payés) et donc de solder les RTT de l'année en cours pour le 31 mai de l'année suivante. Un reliquat de RTT doit être pris par Victor GARRIGUET, le BD doit convenir d'un délai adapté pour les épuiser.





Comme déjà demandé lors d'un précédent BD, les salariés doivent rentrer leurs activités dans Eurécia toutes les semaines puis être validées par le directeur tous les 15 jours. Le rythme des saisies et validations n'est pas encore atteint pour tout le monde. Un effort est demandé pour que cela devienne un automatisme.

Cela permettra également, entre autres, de pouvoir mieux gérer les congés, dont le suivi est repris par Monsieur Frédéric BADIN, après avoir constaté le manque de concordance entre les bulletins de paie et notre logiciel RH. Et ceci, excepté pour Monsieur Marc MILLERET, dont les congés seront suivis uniquement par le biais des bulletins.

Plusieurs sujets RH seront à revoir en petit comité car certains cas n'avaient pas été prévus lors de la mise en place des congés d'ancienneté notamment.

Suite aux entretiens individuels, des demandes sont parvenues au BD. Celles-ci seront étudiées en BD restreint.

- Possibilité d'être en télé travail une journée par semaine
- Autorisations d'absences pour « enfant malade »
- 1 à 2 h de sport par semaine dans leur temps de travail
- Maintien de salaire en période de confinement
- Tickets restaurant et / ou forfait repas lorsqu'on est en déplacement

6. UTILISATION DE PLANNER, ELUS ET SALARIES

Une nouvelle application de coordination est mise en place au sein du comité, PLANNER, présent dans la suite office E1 @ffhandball.net

Véritable agenda collaboratif, il permet de créer des groupes par thématiques, attribuer des tâches aux collaborateurs et en visualiser la bonne exécution en temps en heure.

La structure générale sera vue entre la CCI et Victor GARRIGUET qui assurera sa mise en œuvre.

Les premiers tests montrent une implication des salariés. Plusieurs tâches majeures ont déjà été planifiées. Une mise en place des tâches pour les différentes commissions est en cours.

7. Point Finances

Facturation des appels de fonds pour les licences : le 2^{ème} appel de licences sera fait dans la semaine, en facturant uniquement les qualifications à date, et non pas une projection des licences comme cela se faisait les années précédentes.

8. Questions et informations diverses

Probité / Honorabilité : les adhérents majeurs ont reçu par mail un formulaire de la FFHB à remplir.
Celui-ci ne concerne que les encadrants des jeunes et des clubs. Le comité est au courant du dispositif mis en place mais n'a pas été prévenu de la démarche. Cette initiative est mise en place





à la suite de problèmes apparus dans différents clubs de handball et dans d'autres sports. Cela permet de protéger les responsables de clubs et de responsabiliser les encadrants.

- Le bureau directeur valide l'intégration de Robert Dujardin comme membre de la CRL 78.

La séance est clôturée à 21h00

Le secrétaire

Le Président



